

Compte rendu de l'exercice 2019 de la Pensionskasse Alcan Schweiz

La Pensionskasse établit chaque année un rapport détaillé à l'intention du conseil de fondation et de l'organe de contrôle. Ce rapport est également disponible sur notre site Internet (www.pkalcan.ch) et peut être commandé auprès de notre secrétariat. Le présent compte rendu résume les points les plus importants du rapport annuel.

Rétrospective 2019

Après les fortes pertes affichées par les marchés financiers au cours du dernier trimestre 2018, les perspectives pour 2019 étaient plutôt frileuses et sceptiques. On s'attendait, après l'une des plus longues reprises économiques que l'on ait connues, à une croissance plus lente, à une politique monétaire plus restrictive avec des intérêts à la hausse ainsi qu'à une évolution plus faible des bénéfices des entreprises. En outre, les défis politiques ont été nombreux : Brexit, litiges commerciaux entre les USA et la Chine et tendances divergentes au sein de l'Union européenne. Une reprise étonnante a toutefois démarré après Noël et s'est poursuivie de manière prononcée au cours du premier trimestre 2019 et a plus que compensé l'effondrement préalable. Un résultat positif a également été réalisé au cours des mois suivants, à l'exception du mois de mai. C'est pourquoi la performance de l'ensemble de l'exercice est nettement supérieure au rendement théorique et également bien au-dessus de l'indice de référence. Tous les placements de la Pensionskasse y ont contribué, surtout les actions suisses de Pictet dont la valeur, après l'exercice 2018 décevant, a augmenté de plus de 33%. Les actions internationales ont quant à elles atteint un rendement de plus de 25%. Les différents placements à revenu fixe ont affiché un rendement variant entre 2.45% (Cashflow Matching Portfolio) et 14% (Emerging Market Bonds). Malgré un taux de vacance en légère hausse, les immeubles suisses ont dégagé un rendement d'environ 6%. Tandis que le dollar US s'est légèrement affaibli sur l'ensemble de l'année, l'euro est passé nettement sous la barre de 1.10 franc.

Il est difficile de faire des prévisions pour l'exercice 2020. Un Brexit qui n'a jusque-là pas posé de problème, un climat d'apaisement dans le cadre du conflit commercial entre les USA et la Chine et la mise en place de programmes de liquidités des banques centrales ont tranquilisé les marchés voire réengendré un certain optimisme. C'est la raison pour laquelle de nouvelles valeurs record ont été enregistrées durant les premières semaines de l'année. Mais on ne sait pas encore quelles seront les conséquences économiques et sociétales du coronavirus en Asie du Sud-Est. La dette mondiale croissante et les élections aux USA renforcent encore l'incertitude ambiante.

Le comité de placements a décidé, lors de séance du mois de mars, de mettre un terme aux investissements chez Investec et d'investir les fonds pour moitié dans un mandat passif d'actions mondiales auprès du Credit Suisse et pour moitié dans un fonds LIBOR plus de PIMCO. L'objectif de ce nouvel investissement est de conserver une valeur stable tout en maintenant un haut niveau de liquidités et en évitant les intérêts négatifs. Ces investissements sont nécessaires pour les versements finaux dans le cadre des liquidations partielles 2011 à 2016. Afin d'acquérir des liquidités, le mandat Inflation Linked Bonds a été réduit de 10 millions et en juin, les actions suisses auprès de Pictet de 17 millions. Réductions décidées lors de la séance du mois de septembre : actions Monde auprès du CS : 20 millions ; obligations Monde : 10 millions ; et Emerging Market Bonds : 10 millions. Les flux en retour de ces investissements ont également été investis dans un fonds Libor plus de PIMCO. Robin Smith a informé les participants que Michael Wrobel quittait le comité de placements après 8 années de bons et loyaux services et a proposé aux membres du conseil de fondation Jamie Forster pour lui succéder. Le comité de placements a rencontré pendant l'année tous les gérants de

fortune pour discuter avec eux de la performance, de la philosophie de placement et des prévisions du marché.

En raison de la stratégie à faible risque et du taux d'actions peu élevé qui l'accompagne ainsi que du quota immobilier élevé, la performance de +9.54% pour l'ensemble du portefeuille en 2019 (2018 : - 2.76%) est inférieure à la moyenne des autres caisses de pension qui s'élève à +11.1% selon l'analyse de l'UBS concernant la performance des caisses de pension mais nettement supérieure au rendement théorique. Le taux de couverture a par conséquent augmenté de 8.0% et passe ainsi à 116.4% (2018 :108.4%), malgré le fait que l'intérêt technique ait été réduit de 0.25% et s'élève maintenant à 2.0%.

Conseil de fondation

Le conseil de fondation est composé de deux représentants des employeurs et deux représentants des employés. Markus Hofer, représentant des employeurs, est président et Hans Lüchinger, représentant des retraités, est vice-président du conseil de fondation qui s'est réuni en 2109 pour quatre séances ordinaires et deux séances extraordinaires. Le conseil de fondation a consacré ces séances entre autres choses aux liquidations partielles 2010 à 2016. La liquidation partielle 2010 à Neuhausen a pu être terminée. Et le Conseil fédéral a rendu son arrêt sur la liquidation partielle 2011 en août 2019. Seuls quelques points isolés des opposants y étaient présentés et tous ont été rejetés à l'exception du montant d'une provision. Sur la base des arrêts rendus par le Tribunal administratif fédéral et par le Tribunal fédéral, la caisse de pension doit établir prochainement un nouveau plan de répartition. Mais le conseil de fondation doit d'abord attendre une réponse de l'autorité de surveillance LPP et des fondations du canton de Zurich (BVS). Les demandes de révision de certains rentiers concernant les liquidations partielles 2015 et 2016 sont toujours en cours auprès de la BVS. En février 2020, le conseil de fondation a décidé d'abaisser le taux d'intérêt technique pour l'établissement du bilan au 31.12.2019 de 2.25% à 2.0%. L'objectif est de continuer à le faire progressivement baisser pour s'aligner sur le rendement des obligations de la Confédération à dix ans plus 1% de prime de risque.

Remerciements

Le conseil de fondation remercie le comité de placements ainsi que les collaborateurs de Swiss Life Pension Services SA, en particulier son directeur, Roger Podlech, et le directeur-adjoint Oliver Eichenberger, pour leur travail professionnel et leur engagement durant l'année 2019. Madame Saranda Mehmeti a été nommée directrice adjointe au 1er avril 2020 et succède ainsi à Monsieur Oliver Eichenberger.

Bilan au 31 décembre

(cotisations en CHF)

ACTIF	2019	2018
Placement de la fortune		
Liquidités, opérations en devises	37'878'240	23'248'814
Créances	2'608'144	2'335'284
Créance envers l'employeur	0	11'287
Actions suisses	32'614'891	38'815'415
Actions étrangères en devises	106'684'980	124'218'431
Obligations en CHF	202'444'906	211'476'371
Obligations en devises	254'807'250	192'205'759
Prêts hypothécaires	14'545'050	19'368'734
Participation AVADIS (fonds immobilier)	208'734'711	221'450'674
Placements alternatifs	0	95'460
Régularisation de l'actif	338'550	5'558'887
Total actif	860'656'722	838'785'116
PASSIF	2019	2018
Engagements	46'527'715	47'247'874
Prestations de libre passage et rentes	0	549'322
Prestations de libre passage liq. partielle 2011	45'368'459	45'368'459
Prestations de libre passage autres liq. partielles	1'078'706	1'316'083
Autres engagements	80'550	14'009
Régularisation du passif	76'054	134'215
Réserve de contributions de l'employeur		
Réserve sans renonciation d'utilisation	1'028'082	1'028'082
Réserve avec renonciation d'utilisation	10'608'804	10'608'804
Provisions non techniques	45'000'000	45'000'000
Capital de prévoyance et provisions techniques		
Capital de prévoyance assurés actifs	3'480'505	6'137'964
Capital de prévoyance retraités	623'811'100	647'106'800
Provisions techniques	23'422'440	24'335'078
Réserve pour fluctuation des valeurs	106'702'022	57'186'300
Capital de fondation, fonds libres/découvert		
État du début de la période	0	0
+/- Excédent de charges/produits	0	0
Total passif	860'656'722	838'785'116
Taux de couverture (art. 44 OPP 2) à la fin de l'année	116.4%	108.4%
Taux de couverture économique à la fin de l'année	94.2%	88.5%

<u>Compte d'exploitation</u>	2019	2018
Cotisations ordinaires et autres cotisations et montants versés	797'036	279'542
Prestations d'entrée	0	92'505
Apports provenant des cotisations et prestations d'entrée	797'036	344'913
Prestations réglementaires	-54'522'625	-56'201'388
Prestations de sortie	-156'845	-549'322
Sorties au titre des prestations et versements anticipés	-54'679'470	-56'750'710
Dissolution (+) / constitution (-) de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions	26'865'797	47'681'495
Produit des prestations d'assurance	1'121	0
Charges d'assurance	-28'132	-36'617
Résultat net de la partie assurances	-27'043'648	-8'760'919
Résultat net du placement de la fortune	77'177'029	-27'693'194
<i>Dont frais de gestion de fortune</i>	<i>-3'152'948</i>	<i>-3'544'725</i>
Frais administratifs	-620'014	-715'070
Dissolution (+) / constitution (-) de la réserve pour fluctuation des valeurs	-49'515'722	37'169'183
Excédent de charges / de produits	0	0

Remarques sur le bilan et le compte d'exploitation

Les valeurs actuelles resp. effectives sont comptabilisées à la date du bilan.

Les frais de gestion de fortune contiennent cette année également les frais directement imputables au fonds concerné (TER).

La Pensionskasse Alcan Schweiz utilise les **bases actuarielles LPP 2015** comme tables des générations avec un **taux d'intérêt technique de 2.00%** (2018 : 2.25%) pour le calcul des capitaux de prévoyance et des provisions techniques.

Le calcul des provisions techniques est régi par les dispositions du règlement sur la constitution des provisions et des réserves pour fluctuation des valeurs édicté par le conseil de fondation, sur la base de l'art. 48e OPP 2, avec effet au 31 décembre 2019. Les provisions techniques ont en principe pour but d'absorber l'augmentation continue de l'espérance de vie et les fluctuations de l'évolution des risques.

Une partie du capital de couverture des bénéficiaires de rente est également affectée à la réserve pour fluctuation de l'effectif des rentiers afin de garantir le financement des rentes. Cette réserve s'élevait à CHF 20'585'766 (2018 : CHF 21'354'524) au 31 décembre 2019.

L'objectif de la réserve de fluctuation des valeurs est de CHF 119'359'776 et son niveau au 31.12.2019 de CHF 106'702'002. Il existe donc un déficit de réserve de CHF 12'657'754.

Organes de la caisse au 31.12.2019

Conseil de fondation	
Représentants de l'employeur	Représentants des assurés
Markus Hofer, Rudolfstetten, Président	Hans Lüchinger*, Uitikon, Vice-président
René Rechsteiner, Effretikon	Franz Brühlmann, Küsnacht <i>*représentant des retraités</i>
Comité de placements	
Robin Smith, Rio Tinto, London, Président	Markus Hofer, Rudolfstetten
Jamie Forster, conseiller en placements, Montreal CA	Bruno Böhm*, Zollikerberg
Conseiller du comité de placements	
Urs Peter Fischer, conseiller en placements, Zollikerberg	
Direction	
Swiss Life Pension Services AG, Roger Podlech, Winterthour, directeur	
Swiss Life Pension Services AG, Saranda Mehmeti, Berthoud, directrice-adjointe	
Organe de révision	Expert actuariel
KPMG SA, Zurich	Libera SA, Zurich
Administration de la caisse	
Secrétariat de Swiss Life Pension Services SA, General-Guisan-Quai 40, 8022 Zurich	

Informations sur l'effectif des assurés

Assurés actifs	2019	2018
Effectif au 1er janvier	7	9
Entrées	0	0
Sorties	-1	-1
Retraites	-3	-1
Invalidités	0	0
Décès	0	0
Effectif au 31 décembre	3	7
Bénéficiaires de rente	2019	2018
Effectif au 1er janvier	2'192	2'276
Modification rentes de vieillesse	-47	-54
Modification rentes d'invalidité	-7	-15
Modification rentes de conjoint	-30	-13
Modification rentes d'enfant	-5	-2
Effectif au 31 décembre	2'103	2'192

Ce compte rendu est un extrait du rapport annuel et des comptes annuels avec l'annexe. Il n'est pas contraignant.